

DELIBERATION DU CCAS

Séance du 20/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	9

L'an 2024, le 20 Février à 17:30, le CCAS de la Commune de CCAS de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 12/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/02/2024.

Vote
A la majorité
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : BONNET Joëlle, DARCHE Hélène, FLEURY Elisabeth, GOUZEAU Micheline, JORSIN Fabienne, MM : COSNIER Fabrice, DEJARDIN Philippe

CASANOVAS VAN BOSTERHAUDT Rosita donne procuration à GOUZEAU Micheline
JACQUET Mireille donne procuration à BONNET Joëlle

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher
Le : 23/02/2024
Et
Publication par voie électronique:23/02/2024

A été nommé(e) secrétaire : DEJARDIN Philippe

2024_C_02 – Vote du compte administratif 2023

Sous la présidence de Madame Gouzeau Micheline, vice-présidente, le Conseil d'Administration examine le compte administratif du Centre Communal d'Actions Sociales 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement:

Dépenses 2023: 3 419.54€

Recettes et excédent reporté : 7 012.57€

Excédent de clôture : 3 593.03€

Hors de la présence de Madame la présidente, le conseil d'administration approuve à la majorité le compte administratif du budget du Centre Communale d'Actions Sociales 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/02/2024
La Présidente
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire
DEJARDIN Philippe

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le

ID : 018-211802624-20240220-2024_C_02-DE



Chellu-